



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PALMARÈS DE LA 4^{ÈME} ÉDITION PRIX DE L'ACTION ÉCO-DÉLÉGUÉE

Mercredi 26 juin 2024

La cérémonie de remise des prix de la 4^{ème} édition du Prix de l'action éco-déléguée s'est déroulée, ce mercredi 26 juin 2024, au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Mis en place en 2020, ce concours organisé en partenariat avec Bayard Presse vise à encourager et à valoriser les initiatives engagées par les éco-délégués au sein de leurs établissements scolaires, dans le cadre de l'éducation au développement durable.

Cette année, **206 établissements** de France métropolitaine et des départements d'Outre-mer ont participé au concours, permettant de distinguer **64 lauréats académiques, 3 lauréats nationaux et 1 lauréat pour le prix spécial du jury**.

Pour la première fois et conformément aux engagements pris en juin 2023, ce sont les membres élus des conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL), réunis le 3 juin 2024, qui ont sélectionné les lauréats nationaux.

Depuis 4 ans, ce sont près de 1 000 établissements qui ont participé au Prix de l'action éco-déléguée.

Les lauréats nationaux 2024 sont :

- École La Farandole (Lauzach), académie de Rennes ;
- Collège La Quintinye (Noisy-le-Roi), académie de Versailles ;
- Lycée de l'Albanais (Rumilly), académie de Grenoble.

Le prix spécial pour la sobriété énergétique a été décerné au collège César-Franck d'Amiens.

Retrouvez les vidéos des trois lauréats nationaux et du prix spécial pour la sobriété énergétique ici :

<https://www.education.gouv.fr/prix-de-l-action-eco-deleguee-de-l-annee-307360>

Contact presse

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/espace-presse